



Saint Augustin

Le petit journal de



Mars 2024 - n°26

« Le miracle ne contredit pas la nature, il contredit la connaissance que nous en avons. » Saint Augustin



Sommaire

4 Retour en images
6 Vie municipale
12 Vie associative
14 Environnement
16 Travaux
18 École
20 Civisme
21 État civil et démarches
22 Communication
24 Agenda

Concours photo

Vous avez l'âme d'un photographe ?
Participez à notre concours photo et faites la Une du prochain Petit Journal de Saint Augustin !

→ Infos en page 8



p.12



p.17



p.19



p.5



p.10



p.13

Édito

Chers Saint-Augustinois, Saint-Augustinoises

Après une nouvelle année, je suis heureux de vous retrouver à travers cette nouvelle édition du petit journal communal.

La nouvelle année débute et nos projets continuent avec :

Le début des travaux de l'école primaire avec la création d'une salle multi-activités, la réfection de la rue de Brie et de la rue des Bordes, l'installation de radars pédagogiques aux entrées de village, rue de Meaux et rue de Melun, ainsi que l'achat par la commune de propriétés appartenant à Mme LANGLOIS, comprenant le bâti situé à côté de la Mairie, ainsi qu'un terrain rue Courtesoupe à destination du futur parc seniorial.

Nous allons également commencer **des travaux de mise en accessibilité à l'entrée du SIRP**, devant la Mairie, avec la remise en état du trottoir ainsi que la création d'un nouvel accès aux cabinets médicaux par la rue de Courtesoupe. Pour rappel, ces travaux sont subventionnés par le Département de Seine-et-Marne à hauteur de 70% du montant HT.

En parallèle, **deux demandes de subvention 2024 ont été sollicitées** : La première, auprès du Département, pour nous permettre dans un premier temps, l'aménagement du carrefour situé rue de Meaux / route d'Epieds, avec la création de trottoirs, de places de stationnements pour nos commerces (pharmacie, boulangerie), ainsi qu'une réfection de voirie.

Dans un deuxième temps, une réfection totale de la rue de Beauheil ainsi que la création d'un emplacement, au bout de la rue, pour que le bus scolaire puisse effectuer son demi-tour quotidien. Cet aménagement permettra

également à nos enseignants de venir se stationner dans de meilleures conditions derrière les écoles. Il favorisera également l'accès piéton et véhicule à notre city stade créé en 2022.

Je vous précise que ce projet estimé à un montant de 325 000€, ne pourra se réaliser qu'avec une participation financière de l'Etat.

La deuxième subvention a été sollicitée auprès du SDESM de Seine-et-Marne, pour laquelle nous avons décidé pour des raisons économiques et environnementales de débuter le remplacement par des LED de 13 points lumineux, rattachés à l'armoire située rue de la Petite croix/rue de Meaux, ainsi que la création de 3 nouveaux éclairages publics pour pallier aux points noirs : rue de Melun, rue de la petite croix ainsi qu'au chemin du bois ferment.

Rendez-vous à ne pas manquer, la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie, organise le 27 avril prochain, un forum sécurité à la sucrerie de Coulommiers. Une large communication sera faite prochainement à ce sujet.

J'en profite également pour vous rappeler d'aller **vous abonner à notre page facebook « Mairie de Saint Augustin »**, ainsi qu'à PanneauPocket, pour rester informés de toutes les actualités..

Nous continuerons de tout mettre en œuvre pour que notre beau village reste un lieu où il fait bon vivre.

Bonne lecture à tous,



LE PETIT JOURNAL DE SAINT AUGUSTIN - N°26 - Mars 2024

Directeur de la publication : Sébastien HOUDAYER

Rédaction : Pauline Léger / Po&Dito

Mise en page : Margaux Pilorge / Studio Bleu Lune

Crédits photos / Images : Mairie de Saint Augustin - Écoles de Saint Augustin et Comité des Fêtes de Saint Augustin - Vecteezy.com, Freepik.fr

Mairie de Saint Augustin

6 place du 27 août 77515 Saint Augustin

Tél. 01.64.03.15.12

www.saint-augustin77.fr

Impression :

Imprimerie Baudouin



Retour

1

30 septembre 2023

Saint Augustin reçoit une région : les Hauts de France

Les Hauts de France étaient à l'honneur lors d'une soirée festive qui a réuni 150 personnes autour d'un repas thématique moules-frites. Les participants ont pu déguster des bières en provenance directe du nord de la France, le tout dans une ambiance conviviale, assurée par la compagnie « Les Médolys ».



2

14 et 15 octobre 2023

La fête de la pomme

Lors de ce week-end incontournable, c'est près de 7 tonnes de pommes qui ont été pressées devant les promeneurs. Brocante, animations, fête foraine, fanfare, expositions

... Le Comité des Fêtes de Saint Augustin, organisateur de l'événement, revient sur le succès de cette 47^{ème} édition en page 12.



3

11 novembre 2023

Commémoration de l'Armistice

La Commémoration du 11 novembre a été l'occasion de partager l'hommage à nos anciens combattants avec Rio Ohbayashi, une étudiante japonaise de 16 ans, accueillie chez la famille Charpentier dans le cadre d'un échange culturel. En plus de lui faire découvrir cette tradition nationale, nous lui avons remis quelques petits présents « made in Saint Augustin » et espérons qu'elle gardera un bon souvenir de son séjour dans notre village.



en images

4

1er décembre 2023

Le Noël des enfants

Petits et grands étaient invités par la Mairie à venir profiter du spectacle donné par la compagnie « Les Mélodys ». Au programme : du chocolat et du vin chauds, des sucreries et surtout... la rencontre tant attendue avec le Père Noël !

5

03 décembre 2023

L'Âge d'or

Comme chaque année, le CCAS a brillamment orchestré le repas dansant de l'Âge d'Or, qui a rassemblé pas moins de 143 personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Au rythme de l'animation proposée par Serge Marsault, nos ainés ont eu plaisir à se retrouver lors de cet événement annuel désormais incontournable.

6

19 janvier 2024

Cérémonie des vœux du Maire

Notre députée Patricia Lemoine et Sophie Deloisy, vice-présidente de notre communauté d'agglomération, étaient aux côtés du Maire et de l'équipe municipale pour faire le point sur les actions et projets de nos collectivités. L'occasion de remettre les médailles du travail à quatre de nos administrés, et d'échanger avec les saint-augustinois autour d'un cocktail dinatoire servi par la formidable équipe du Moulin de Mistou.

Vie municipale

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'**opération tranquillité vacances**. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement et de vous prévenir en cas d'anomalie, grâce à des patrouilles mobilisées aux abords de votre domicile.

Comment s'inscrire ?

- **Sur internet** : en flashant le QR code juste ici et en complétant le formulaire en ligne.
A l'issue de la démarche, un récépissé de demande d'inscription ainsi qu'un récapitulatif des données communiquées vous seront transmis par mail.
- **Sur place** : au commissariat de police (inscription à effectuer au plus tard 3 jours avant votre départ) ou à la gendarmerie (inscription à effectuer au plus tard la veille du départ). Prévoyez une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Un récépissé de demande d'inscription vous sera remis.



Dans Saint-Au, roulez mollo !

La sécurité routière demeure une préoccupation majeure pour notre village, et ces derniers mois ont mis en lumière un problème persistant : la vitesse excessive sur nos routes.

Consciente de l'urgence d'agir, la Mairie a pris des mesures, en partenariat avec les forces de l'ordre, pour tenter de faire évoluer les comportements.

Au cours du dernier semestre, une série de contrôles routiers a été orchestrée, **afin de sensibiliser les conducteurs et de rappeler l'importance du respect des limitations de vitesse**.

Face à cette problématique persistante, nous prévoyons l'installation de radars pédagogiques aux entrées de village, rue de Meaux et rue de Melun.

Ces dispositifs, bien que non-sanctionnateurs, joueront un rôle crucial **en informant les automobilistes sur leur vitesse** et en les incitant,

espérons-le, à **adopter une conduite plus prudente et responsable**.



Quelques chiffres :
(entre le 08/06/2023 et le 22/01/2024)

16 opérations de contrôle routier sur Saint Augustin

391 conducteurs contrôlés

50 verbalisations



Jeunes Sapeurs-Pompiers

Tu as entre 13 et 14 ans ? Tu rêves de t'engager aux côtés des sapeurs-pompiers ?

Alors prépare-toi pour postuler et tenter de rejoindre la brigade des JSP de Coulommiers.

Cette formation enseigne les bases du métier, les manœuvres de lutte contre l'incendie et de secours d'urgence aux personnes. Une grande partie est également dévolue aux activités physiques et sportives. Plus d'infos sur www.jspcoulommiers.com.



Afin de soutenir les jeunes sapeurs-pompiers de Coulommiers, la commune de Saint Augustin leur octroie une subvention de 500€ pour l'année 2024.



Interdiction de baignade dans l'Aubetin

Dans quelques mois, l'été sera là, et avec lui l'envie de se rafraîchir en piquant une tête dans la rivière.

Mais attention, l'arrêté municipal 2021-023 interdit la baignade dans l'Aubetin sur toute la commune de Saint Augustin.

Pourquoi cette interdiction ?

Tout d'abord, « **en dehors des sites aménagés, les risques de noyade sont réels, à cause de courants parfois très violents et insoupçonnés, de remontées sur berge parfois difficiles et d'une mauvaise visibilité sous l'eau qui rend le sauvetage d'un baigneur en immersion très difficile, voire impossible** », explique Voies Navigables de France.

De même, sauter depuis un pont ou une berge est une activité risquée. L'eau trouble peut cacher des objets dangereux et/ou des rochers, invisibles depuis la surface. Or, **l'Aubetin est peu profond et le risque de chute mortelle est bien réel**.

Sans oublier le risque de contamination par des bactéries ou maladie, comme la leptospirose, provoquée par l'urine des rats.

Rappelons que les premières victimes d'accidents de baignade sont les jeunes âgés de 12 à 25 ans, qui sous-estiment les dangers et se laissent souvent entraîner par l'effet de groupe. Nous comptons sur votre pédagogie pour mettre en garde vos enfants.

Vie municipale

Le petit marché

Nos deux camions commerçants continuent d'assurer leur rendez-vous hebdomadaire, vous donnant accès à **des produits locaux de qualité**, à deux pas de chez vous.

N'hésitez pas à leur rendre visite !



La ferme
du Moulin

Concours photo

La Mairie organise un concours de photographie, ouvert à tous les habitants de Saint Augustin, pour illustrer la couverture du prochain bulletin municipal à paraître cet automne.

Pour participer, c'est très simple :

- Complétez le formulaire d'inscription, disponible en mairie, sur sa page Facebook ou sur PanneauPocket.
- Renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre photo au format numérique, par mail, à mairie-saintaugustin@wanadoo.fr avant le **15 septembre 2024** !



La commission communication effectuera une pré-sélection des meilleures photographies, qui seront publiées sur notre page Facebook et soumises au vote du public du 23 septembre au 27 septembre 2024. Le vainqueur verra sa photo apparaître en couverture du Petit Journal et son nom crédité.



Alors à vos objectifs !

Retrouvez le règlement complet en mairie, sur la page Facebook «Mairie de Saint-Augustin» ou sur PanneauPocket.

Élections européennes 2024

Tous les 5 ans, les députés européens sont élus au suffrage universel direct.

Aujourd'hui plus que jamais, voter est plus qu'un simple devoir civique.

En exprimant votre voix, vous contribuez activement à façonner l'avenir de l'Union européenne et à influencer les politiques qui auront un impact sur votre vie quotidienne.

Quelques exemples de décisions prises par l'UE qui vous concernent au quotidien :

- La fin des sacs plastiques jetables aux caisses
- La suppression des frais d'itinérance sur la téléphonie mobile
- L'interdiction de certains additifs alimentaires
- Les grands rendez-vous sportifs mondiaux diffusés gratuitement à la télévision
- Le wifi gratuit dans les espaces publics
- La facilitation des achats en ligne

Les représentants au Parlement européen seront élus par les citoyens des pays de l'Union européenne, vous, lors des élections européennes

le dimanche 9 juin 2024

Comment voter à Saint Augustin ?

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune et être inscrit sur ses listes électorales.

Le vote se déroulera dans l'école maternelle, située rue de Meaux (à côté de la salle des fêtes), muni de votre CNI et de votre carte électorale.

Si vous n'êtes pas déjà inscrit sur les listes électorales de la commune, deux solutions au choix :

- Vous présenter en Mairie pour remplir le formulaire d'inscription, muni d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
ou
- Faire votre demande en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 en joignant une pièce d'identité valide et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Aller voter aux prochaines élections européennes, c'est un moyen concret de faire entendre votre voix, de défendre vos intérêts et de contribuer à façonner l'avenir de l'Europe.



La renaissance du Vignoble Saint Augustinois

En mai 2023, deux passionnés ont fait le pari fou de planter (ou plutôt replanter) de la vigne sur les coteaux du village. Un projet qui s'inscrit à la fois dans le passé, puisque qu'au XVIII^e siècle, Saint Augustin vivait de la culture de la vigne, et dans le futur, car la renaissance du vignoble francilien est en marche. Rencontre avec le cofondateur du Domaine de l'Aubetin, Johan Boucain.

Un vignoble à Saint Augustin : d'où vient cette idée ?

Tout a commencé lorsque **j'ai appris qu'autrefois, il y avait de la vigne partout dans la région**. Cela m'a beaucoup surpris et j'ai décidé de creuser un peu l'histoire viticole de Saint Augustin. J'ai alors découvert qu'**au XVIII^e siècle, 230 ha de vigne étaient plantés sur la commune, soit 25% de sa superficie**. À cette époque, il s'agissait de la 4^e commune de Seine-et-Marne en surface viticole. Mais l'arrivée du phylloxéra, couplée à celle du chemin de fer, a mis fin au vignoble. Cette histoire, je l'ai trouvée si passionnante, que j'ai eu envie de lui donner une continuité.

Comment avez-vous lancé le projet ?

La première chose à faire, c'était de trouver un terrain pour planter. J'ai passé beaucoup de temps à la mairie pour effectuer des recherches cadastrales, contacter les propriétaires... J'ai envoyé des dizaines de courriers, en vain. Jusqu'au jour où j'ai rencontré le maire, Sébastien Houdayer, propriétaire d'une parcelle sur les coteaux, pour lui parler de mon projet. **Il m'a dit : « Je vais t'aider, et j'aimerais faire partie de l'aventure ! »**

Ensemble, nous avons alors créé le Domaine de l'Aubetin et dans la foulée, demandé les autorisations de plantations, que nous avons obtenues.

Ensuite, il a fallu trouver des fonds. Car entre le tracteur, la charrue, la clôture, les pieds de vigne etc, ça monte vite... **Nous avons donc lancé une campagne de financement participatif et ça a été un vrai succès.** Nous avons reçu 83 participations, pour un soutien d'un peu plus de 23.000€. Beaucoup de gens du coin se sont impliqués dans le projet et nous les remercions infiniment.



Nous avons également été rejoints par un 3^e associé, Stéphane Grand, qui était là depuis le début pour nous aider. C'est donc tout naturellement que nous l'avons inclus dans ce qui est désormais notre trio de vignerons.

En parallèle, j'ai repris des études à distance, dans le but d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion et au développement de l'exploitation. Les examens du Bac Pro Vitivinicole auront lieu en juin 2024.

Qu'avez-vous planté ?

Nous sommes sur un terroir argilo calcaire similaire à celui de la Bourgogne. Nous avons donc choisi de planter des cépages qui se plaisent sur ce type de sol : **du pinot noir et du chardonnay**.

Face au réchauffement climatique, nous avons également choisi de planter des cépages que l'on retrouve habituellement plus au sud : **du gamay et de la syrah**.

Historiquement, on faisait surtout du vin rouge à Saint-Augustin mais nous souhaitons proposer plusieurs cuvées qui répondent aux goûts de chacun (Johan est plutôt amateur de blanc et Sébastien de rouge, NDLR).

Nous avons planté 5400 pieds sur deux parcelles dont une située le long de la rue d'Herbe. Outre son exposition sud-ouest, la spécificité de ce terrain est d'être traversé par 9 sources qui créent une réserve d'eau sous-terre inespérée pour la vigne.

Quelle est votre vision pour le Domaine de l'Aubetin ?

Pour l'instant, nous sommes surtout en phase de test. Les premières récoltes nous donneront une idée de ce qui marche, ou pas. Heureusement, le cahier des charges de l'IGP Ile de France nous laisse une grande marge de manœuvre pour tester des choses. L'identité du domaine s'affinera au fur et à mesure.

Nous ne nous interdisons rien, tant que cela est en accord avec nos valeurs. **Nous travaillons dans l'esprit du « bio » en privilégiant les interventions les plus naturelles possibles.** Par exemple, nous avons mis de la laine de mouton au pied des ceps. Cela sert à la fois, à éviter la repousse de l'herbe et à

éloigner le gibier, tout en apportant des nutriments au sol. Sébastien surveille même le calendrier lunaire pour décider des dates de taille...

Encore une fois, l'idée c'est d'essayer des choses et de trouver ce qui fonctionne.

En cave, ce sera pareil. **Nous nous ferons accompagner par un.e œnologue** pour tester des assemblages et tirer le meilleur de notre récolte.

Mais pour le moment, il nous faut déjà trouver l'endroit où nous installerons le chai de vinification, car les premières vendanges devraient avoir lieu en 2025.

Suivez les aventures de nos vignerons sur les réseaux sociaux :

Domainedelaubetin
 unvignerondanslabrie



Vie associative

Retour sur la Fête de la pomme 2023 avec le Comité des Fêtes de Saint Augustin.

Encore une très belle édition !

Les 14 et 15 octobre derniers les bénévoles du Comité des Fêtes de Saint-Augustin vous proposaient leur traditionnelle **Fête de la pomme**. Et, cette année, le soleil et les visiteurs étaient au rendez-vous !

Pour cette **47^{ème} édition**, ce sont **près de 7 tonnes de pommes qui ont été pressées devant les promeneurs**. Après une dégustation devant le pressoir venu de Saint-Blandin, chacun pouvait acheter son bidon de jus de pomme fraîchement pressé.



Le Comité des Fêtes vous proposait aussi un stand complet de restauration, des animations pour les enfants dans la cour de l'école, un stand de produits 100% Seine-et-Marnais (pomme, cidre, vinaigre, farine, légumes secs, brie et autres fromages), une animation musicale par la Fanfare de Coulommiers, des promenades en poney par le haras de Beautheil, mais aussi l'exposition des œuvres sur le thème cette année « *Mon beau pommier* », réalisées par les enfants des écoles maternelle et élémentaire de Saint Augustin.

La Fête de la pomme, c'est aussi une grande brocante sur deux jours dans les rues de Meaux et de Melun ! Pour cette occasion, de nombreux exposants, particuliers comme professionnels étaient présents. Par ailleurs, des beignets de pomme, des huîtres, des churros, de la charcuterie traditionnelle, de la bière artisanale et autres spécialités culinaires vous étaient proposés par différents artisans passionnés.

Enfin, c'était aussi l'occasion, pour les petits comme pour les grands, de profiter de la fête foraine installée sur le parking de l'école.

L'ensemble des bénévoles du Comité des Fêtes remercie la municipalité et vous tous, pour votre présence accrue pour cette belle édition 2023 et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 3^{ème} weekend d'octobre 2024 pour la prochaine édition !

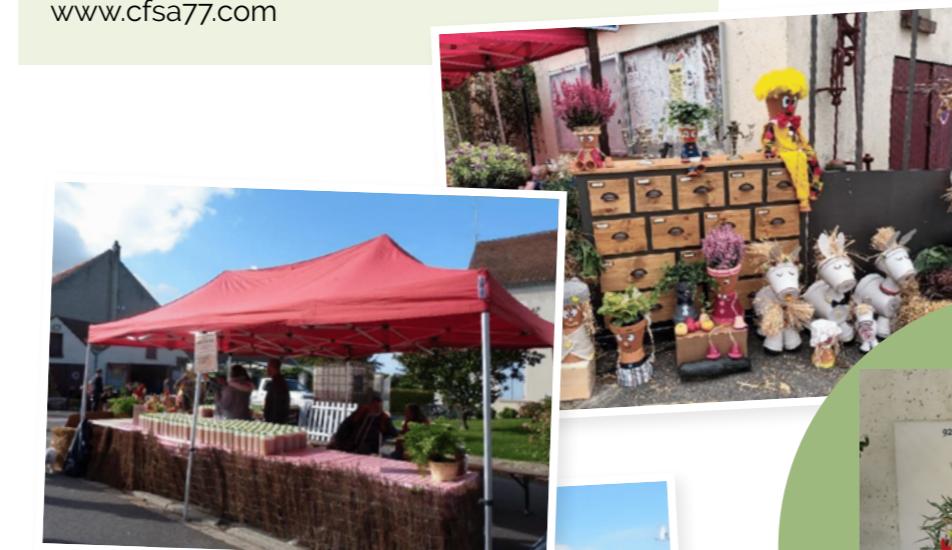
En attendant, les bénévoles vous invitent :

- à l'incontournable **loto de printemps le 6 avril 2024**
- et à la **3^{ème} édition de la fête du jeu le 25 mai 2024**

L'objectif du Comité des Fêtes est d'animer le village à travers différentes activités et moments de partage, pour les jeunes et les moins jeunes.

Alors, si vous souhaitez contribuer à animer notre beau village, **vous êtes les bienvenus !**

Comité des fêtes de Saint Augustin
www.cfsa77.com



Artistes... hauts comme 3 pommes !

À l'occasion de la Fête de la Pomme, toutes les classes des écoles du RPI ont participé au concours « *Mon beau pommier* », en créant leur propre arbre.



Les pommiers réalisés et présentés par l'école maternelle



Les pommiers réalisés et présentés par l'école primaire



Rejoignez le Club de Modélisme de Saint Augustin !



Bienvenue aux passionnés d'aéromodélisme et de voitures tout-terrain RC.

Le Club de Modélisme de Saint-Augustin, situé derrière la ferme du GAEC au Vieux St Augustin, **vous invite à rejoindre ses membres et à partager leur passion pour les modèles réduits.**

Spécialisés dans l'aéromodélisme d'avions, d'hélicoptères, de planeurs et de drones, les adhérents pratiquent sur une piste de 160 mètres, avec des modèles en version électrique ou thermique.

Vous êtes novice ? Aucun problème ! Un avion école et un moniteur sont à votre disposition pour vous faire découvrir la discipline et accompagner vos premières expériences de pilotage.

Concernant les activités de voitures Tout-Terrain, les membres pratiquent exclusivement sur des modèles électriques, à l'échelle 1/10 et 1/8, sur un circuit de 140 mètres pour une surface de 400 m².

Si vous êtes intéressés par ce que propose l'association, n'hésitez pas à les contacter. **C'est avec plaisir qu'ils vous accueilleront pour partager des moments de convivialité et d'échange** autour de l'aéromodélisme et des voitures tout-terrain RC.

Et si vous souhaitez soutenir l'association, **vous pouvez faire un don sur la cagnotte** « Club de Modélisme de Saint Augustin », disponible sur Helloasso.

Les P'tites Ailes

Contact : contact@ptitesailes.fr
Cagnotte : <https://www.helloasso.com/associations/club-de-modelisme-de-saint-augustin/formulaires/1>

Nouveaux horaires déchèterie

Depuis le 1er mars, la déchèterie de Coulommiers ne ferme plus ses portes le midi.

Vous pouvez ainsi vous y rendre :

Du 1er mars au 31 octobre
(horaires d'été) :

- du lundi au vendredi de 10h à 17h45
 - le samedi de 9h à 17h45
 - le dimanche de 9h à 11h45

Du 1er novembre au 29 février
(horaires d'hiver) :

- du lundi au vendredi de 10h à 16h45
 - le samedi de 9h à 16h45
 - le dimanche de 9h à 11h45

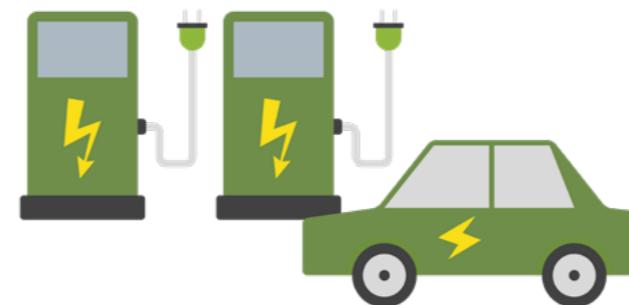
Déchèterie de Coulommiers
Route nationale 368, Rue de la butte
77120 Mouroux.

Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques

La transition vers la mobilité électrique est une étape essentielle pour réduire notre impact sur l'environnement, diminuer les nuisances sonores au sein du village et maîtriser nos dépenses liées aux carburants fossiles.

C'est pourquoi nous nous engageons aux côtés du SDESM et de son réseau public Ecocharge77 pour faciliter l'accès à la recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Vous pourrez bientôt profiter de deux bornes de recharge, accessibles à tous, situées sur le parking de la salle des fêtes.



Catastrophe Naturelle Sécheresse

Vous avez remarqué des fissures sur votre habitation qui pourraient être dues à des mouvements de terrain liés à la sécheresse ?

Nous vous invitons à la signaler en Mairie sans plus attendre.

La quantité de signalements pourrait être susceptible de favoriser notre commune et notre département à un classement en état de catastrophe naturelle.

Pour l'heure, la Seine-et-Marne ne relève pas des départements concernés par l'état de catastrophe naturelle concernant les mouvements de terrains différentiels, consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols. Seules quelques communes du département ont été retenues, en raison d'une forte demande d'ouverture de dossiers sur ces territoires.

Alerte recyclage

Le Smitom du Nord Seine-et-Marne nous a récemment informé qu'il fait face à **une dégradation inquiétante de la qualité du tri**.

Quelques chiffres :

77% de déchets jetés dans la poubelle noire n'ont pas leur place ici (biodéchets, matières recyclables...)

Plus de 30% des déchets placés dans la poubelle jaune ne sont pas des emballages.

Ces erreurs de tri ont des conséquences considérables sur les coûts de traitement des déchets ménagers et des répercussions inévitables sur les taxes d'ordures ménagères que nous payons tous.

Pour vous permettre de bénéficier du service, plusieurs moyens d'accès seront possibles :

- Créer un compte sur le site <https://ecocharge77.fr> et commander un badge
- Installer l'application **Ecocharge77** sur Android et IOS et lancer une charge avec son smartphone
- Utiliser une carte bleue avec **paiement sans contact sur les bornes compatibles** (indiqué sur la face avant des bornes)

Pour consulter les tarifs en vigueur, consultez le site web d'Ecocharge77 : <https://ecocharge77.fr/tarifs>

Pour toutes questions, vous pouvez suivre Ecocharge77 sur X (ex-twitter) ou contacter le service usagers au 01 87 52 13 19.



LES QUATRE RÈGLES D'OR POUR BIEN TRIER :

#1 : Tous les papiers et les emballages se trient... pas les objets qui sont à jeter avec les ordures ménagères, en déchèteries ou à donner (ex : cassette VHS, CD-DVD, jouet, bassine, tuyau, vaisselle...).

#2 : Les emballages sont à déposer en vrac dans le bac jaune, surtout pas dans des sacs ;

#3 : Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider ;

#4 : Il ne faut pas imbriquer les emballages les uns dans les autres.

Et vous, êtes-vous
un as du tri ?



Poubelle, recyclage ou compost, savez-vous vraiment comment disposer de toutes vos **ordures ménagères** ? Cela peut sembler simple mais nous sommes nombreux à nos poser régulièrement la question : « et ça, ça va où ? ».

Répondez au questionnaire ci-dessous pour évaluer vos connaissances ! Ne pas hésiter à faire le test avec les enfants pour leur donner les bonnes habitudes le plus tôt possible.

Où déposez-vous...

1. ...un jouet en plastique cassé ?

a) bac jaune b) bac noir c) déchèterie

2. ... vos capsules de café en alu ?

a) bac jaune b) bac noir c) compost

3. ... une vieille paire de baskets ?

a) bac jaune b) bac noir c) bac Le Relai

4. ... un sèche-cheveux HS ?

a) bac jaune b) bac noir c) déchèterie

5. ... un spray de déodorant vide ?

a) bac jaune b) bac noir c) déchèterie

6. ... un pot de yaourt en verre vide ?

a) bac jaune b) bac noir c) conteneur à verre

7. ... des cartouches d'encre ?

a) bac jaune b) bac noir c) point de collecte

8. ... des prospectus ?

a) bac jaune b) bac noir c) compost

9. ... un essuie-tout usagé ?

a) bac jaune b) bac noir c) compost

10. ... un masque usagé ?

a) bac jaune b) bac noir c) compost

Les réponses :

8:a|9:b|10:c
1:b|2:c|3:a|4:c|5:a|6:c|7:c



Travaux / Investissements

Chaque année, la municipalité consacre une partie de son budget aux acquisitions et aux travaux de réfection et/ou d'amélioration des infrastructures communales.

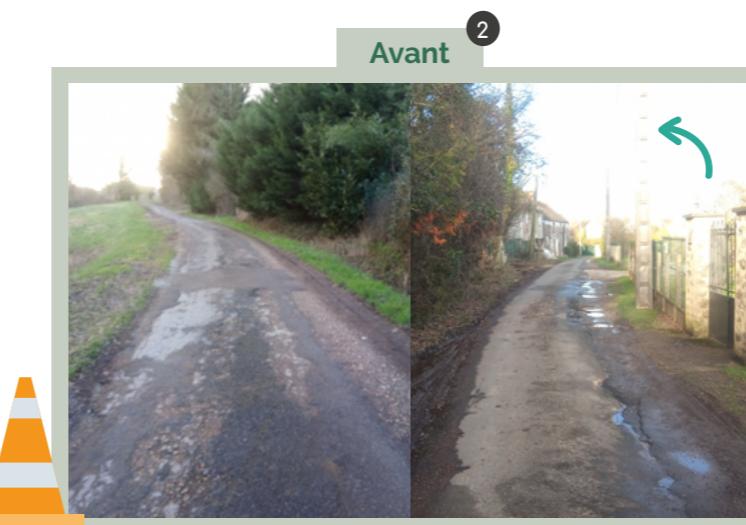
Effectués :

- 1 Remise en état du terrain de pétanque
- 2 Réfection totale des voiries rue des Bordes et rue de Brie

Montant 62 520 € ht, subventionné à hauteur de 35 % par le Département de Seine-et-Marne, soit un montant de 21 882€ ht.

À venir :

- 3 Création d'une salle multi-activités à l'école primaire
- 4 Installation de radars pédagogiques aux principales entrées/sorties du village
- 5 Installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques
- 6 Création d'un nouvel accès aux cabinets médicaux
- 7 Mise en accessibilité de l'entrée du SIRP et réfection du trottoir devant la mairie
- 8 Acquisitions immobilières (achat du bâti accolé à la mairie et d'un terrain en vue du projet de futur parc seniorial)



Écoles

École Elémentaire Apolline et Augustin

Écoliers et Écolos

Depuis de nombreuses années, **les élèves de l'école primaire de Saint Augustin sont investis dans diverses actions en faveur de la protection de l'environnement** : tri des déchets dans les classes, actions anti-gaspillage, activités de recyclage, fleurissement de l'école, une semaine verte avec o photocopie à l'école, des participations aux actions « Nettoyons la nature » en partenariat avec les magasins LECLERC..

Cet engagement a été valorisé en 2020 par le rectorat grâce **une Labellisation de l'école « E3D-Engagement »**.

Grâce à la mise en place, depuis 2022, de **la «Balade Ecolo»**, organisée en partenariat avec la Mairie de Saint Augustin, l'école a été à nouveau

Elémentaires et solidaires

Chaque année, les élèves de l'école élémentaire œuvrent pour une action de solidarité. Et cette année, c'était opération «**Les petits cartons de Noël**» ! Les enfants ont fait preuve d'une générosité exemplaire en préparant des boîtes de Noël à l'attention des personnes démunies.

Jeudi 14 décembre, toutes les boîtes, préparées avec soin, ont été remises aux bénévoles de la Croix Rouge, chargés de leur distribution à ceux qui en avaient besoin.

Un grand bravo à l'équipe enseignante et aux élèves pour leur engagement solidaire !



Concert de Noël

Le jeudi 21 décembre, **les élèves de l'école primaire nous ont offert un adorable concert**. Coiffés de leur bonnet de Père Noël, ils ont enchanté le public avec un répertoire de Noël à la fois traditionnel et original (Vive le vent version Minions, Petit Papa Noël version Sous le Sunlight des Tropiques...). Un beau moment de partage qui a contribué à la magie des fêtes de fin d'année dans notre village.



distinguée en 2023. Cette reconnaissance souligne les efforts continus déployés par l'équipe éducative et les élèves pour intégrer des pratiques durables et écoresponsables dans le quotidien de l'école. **Un grand bravo à eux tous !**

À vos agendas ! Vous pouvez vous joindre à nos écolos en herbe pour la prochaine « Balade Écolo », qui aura lieu le samedi 1er juin 2024.



Constructions géantes

Le jeudi 21 décembre, **les élèves se sont lancés dans un chantier de constructions géantes en KAPLA**. Avec beaucoup d'imagination et de concentration, ils ont travaillé ensemble pour ériger des structures impressionnantes à partir des célèbres planchettes en bois.

De la tour Eiffel à une girafe, en passant par des viaducs et des arches, nos architectes en herbe se sont attelés à donner vie à leurs idées les plus audacieuses. La salle des fêtes s'est transformée le temps d'un après-midi, en un véritable chantier de créativité, puis en salle d'exposition où chacun a pu admirer les œuvres des enfants.

École Maternelle

A l'occasion de Noël, les enseignantes de l'école maternelle ont choisi d'offrir à leurs élèves un joli spectacle sur l'amitié : du rire, de la bonne humeur mais aussi de beaux échanges sur le thème des amis..



Inscription en maternelle

Votre enfant rentre à l'école maternelle à la rentrée prochaine ? Les inscriptions en petite section ouvriront à partir du 22 avril 2024.

[Infos et inscriptions](#) auprès du SIRP au 01.64.75.05.93 ou par mail rpimaupstaug@wanadoo.fr

Les goûts et les couleurs

Les agents de la cantine se sont investis dans la décoration du restaurant scolaire. Grâce à leurs attentions, la salle s'est transformée en un espace encore plus accueillant, invitant les enfants à profiter de leur repas dans un cadre joyeux et coloré !



Accueil de loisirs de Saint-Augustin

L'accueil de loisirs de Saint-Augustin est un dispositif de la Communauté d'Agglomération de Coulommiers Pays de Brie, dont la gestion a été confiée à Charlotte Loisirs.

Ce service est réservé aux enfants de niveaux maternelle et élémentaire domiciliés et/ou scolarisés dans la communauté de communes. **L'accueil est ouvert tous les mercredis en période scolaire et pendant les vacances scolaires, de 7h à 19h.**

Adresse :

Accueil de loisirs «Le Toucan» - École élémentaire - Place de la Mairie - 77515 - Saint-Augustin

Contact :
Margot GAUDU, Directrice
tel : 01 64 03 10 91
mail : staugustin.charlotte@orange.fr

[Inscriptions / Coordination](#) :
Cecile JOBY
tel : 01 64 03 83 23 / 06 74 24 63 78
mail : enfance.ccpc@charlotte3c.fr

[Plus d'infos et inscriptions](https://charlotte-loisirs.fr/structures-daccueil/accueil-de-loisirs-de-saint-augustin.html) sur <https://charlotte-loisirs.fr/structures-daccueil/accueil-de-loisirs-de-saint-augustin.html>

La qualité de notre cadre de vie dépend de la bonne volonté de chacun. **Une meilleure condition de vie en collectivité passe par des gestes simples** : être tolérant, solidaire, poli et respectueux.

Petit rappel de quelques règles d'usage pour que notre village reste un endroit où il fait bon vivre...

Animaux de compagnie



Vous êtes responsable de votre chien, de son comportement et... de ses déjections.

- Ne le laissez pas circuler sans qu'il soit tenu en laisse, tout particulièrement aux abords des écoles,
- Ramassez ses excréments sur la voie publique
- Veillez à ce que les aboiements excessifs ne dérangent pas la tranquillité du voisinage
- Veillez à ce qu'il n'erre pas seul dans le village.



Arbres et haies

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordants les voies publiques et privées. Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public ou de la propriété voisine, et **leur hauteur doit être limitée à 2 mètres** (voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable).

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture.

Dépôt sauvage

Malgré toutes les infrastructures et services mis à disposition, **la commune subit encore énormément de dépôt sauvage**. Un comble quand on sait que **la déchèterie est située à seulement 4 km de Saint Augustin** !

Impossible de vous déplacer ? La collecte des encombrants a lieu une fois par trimestre, uniquement sur rendez-vous.

Inutile, donc, de sortir vos encombrants parce que vous voyez que les voisins ont sorti les leurs ! Si vous n'avez pas réservé, ils ne seront pas collectés ! Tout dépôt hors inscription sera considéré comme un dépôt sauvage.

[Demandez la collecte de vos encombrants](#)

Par téléphone : 0 801 902 477

Par mail : encombrants@coved.fr

Sur la plateforme internet :

encombrants-covaltri77.com



Poubelles

Vos bacs à ordures doivent être sortis la veille au soir pour une collecte du matin, et avant 11h pour une collecte d'après-midi. Ils doivent impérativement être rentrés une fois la collecte effectuée.

Nous vous rappelons que « le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou en y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4ème classe » (art.R.644.2 du Code Pénal).

Nettoyage des caniveaux

Tous les 3 mois, la municipalité fait procéder au nettoyage mécanique des caniveaux des rues de Meaux, Melun et Sainte Fare, sur l'espace d'une matinée. La veille de cet entretien, nos agents balisent les emplacements qui doivent être libérés de tous véhicules pour le lendemain.

Cependant, malgré l'affichage effectué, nous constatons qu'un grand nombre de véhicules reste stationné le long des trottoirs, empêchant l'entreprise prestataire de réaliser sa mission dans de bonne conditions.

Par conséquent, au vu de **l'arrêté de voirie communal 2021/042 du 1er décembre 2021**, portant sur l'interdiction de se stationner le temps du nettoyage sous peine de sanction,

la Police Nationale de Coulommiers interviendra désormais sur place, pour constater les faits et verbaliser les véhicules concernés.

La propreté du village étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre coopération.



Prochaines opérations nettoyage des caniveaux :

Mercredi 19 juin 2024

Mercredi 11 septembre 2024

Mercredi 11 décembre 2024

État civil

Nous adressons nos félicitations aux familles qui vivent un moment de joie et nos condoléances à celles qui doivent surmonter la perte d'un proche.



Naissances

Jarod SELLIER

12/10/2023

Lya HOUDAYER BOUTON

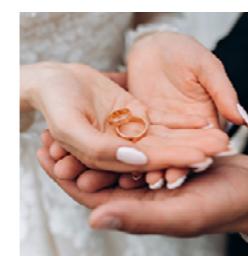
12/10/2023

Louis MAUNOIR

17/12/2023

Jonah BEAU DEL MASTRO

11/01/2024



Mariages

Dominique DEGUIN & Céline BERGOT

12/10/2023

Frédéric MAVRE & Elodie LANCEL

12/10/2023



Décès

Catherine LESSCHAEVE

09/10/2023

Gilbert SIMON

10/10/2023

Simone DEFER

31/10/2023

Marie Alix ROY DE PUYFONTAINE

10/10/2023

Pierre GALLETTI

01/12/2023

Bernard SCHMALLAND

17/01/2024

Alain DEMILLY

07/02/2024

Démarches administratives

FRANCE SERVICES

Ce guichet unique facilite l'accès des habitants aux démarches administratives de la CAF, de la Caisse d'Assurance Maladie, de la Préfecture, de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, des Impôts, de la Poste, de France Travail etc. France Services propose la même offre de services, gratuite, avec un accompagnement renforcé par des agents formés.

France Services a également pour mission de lutter contre l'éloignement numérique des usagers. Chaque site dispose ainsi d'un espace numérique, en libre-service, pour ceux qui souhaitent effectuer leurs démarches sur internet et être accompagnés, si nécessaire, par un agent.

FRANCE SERVICES COULOMMIERS

22 rue du Palais de Justice - 77120 COULOMMIERS

Tél : 01 64 65 88 60 - E-mail : coulommiers@france-services.gouv.fr

Ouvert au public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30



Communication

Numéros utiles

Retrouvez ici l'annuaire des professionnels de votre commune.

Infirmières	Pauline LEJEUNE	01.64.65.57.53
Conseil Juridique-Avocat	Dominique HADJEAN	06.82.17.40.63
Médecins généralistes	Serge COULON	01.64.03.37.87
	Véronique CHASTEL	01.64.03.37.87
	Maud CARRE	01.64.75.87.06
	Muriel TANGUY	01.64.75.87.06
Colis de viandes	TG Viandes	01.64.65.60.05
Chirurgien dentiste	Geneviève FIESCHI	01.64.03.59.62
Psychologue	Josephina OCAMPO	06.15.16.52.65
Ostéopathe	Stéphanie LASVIGNES	06.47.48.21.07
Psychomotricienne	Mélissa JUHE	06.76.71.82.44
Masseur Kinésithérapeute	Pierre-Christian YVANOFF	01.64.20.50.85
Pharmacie	Pharmacie BEAUJEAN	01.64.20.75.54
Prothésiste dentaire	Laboratoire Coulon	06.22.80.39.27
Lety Coiffure	Coiffure à domicile	06.51.59.87.16
Coiffure	Le salon de Lucie	09.83.27.40.04
Boulangerie	Fabrice Bleeker	01.64.03.15.16
Garagiste	Gérald BOULANGER	01.64.03.20.89
Restaurant	Le Clos Briard	01.64.65.20.81
Regroupement pédagogique	Martine ROBICHE	01.64.75.05.93
Chenil dressage	Chantevant	01.64.65.02.64

Nouveau site internet

Notre nouveau site internet est en ligne !

Issu d'une collaboration avec la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie, il offre une plateforme numérique moderne et conviviale conçue pour vous offrir une expérience en ligne enrichie et simplifiée.

Retrouvez les infos de la commune sur www.saint-augustin77.fr



Toutes les actus de la commune dans votre poche

La mairie s'est récemment équipée de PanneauPocket, une application d'informations et d'alertes, dans le but d'**améliorer la communication au sein de Saint Augustin**.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de **transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention**.

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités (fonctionne aussi sur tablette et ordinateur).

La commune diffuse ses messages sur PanneauPocket et vous les recevez directement sur l'application.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.

2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

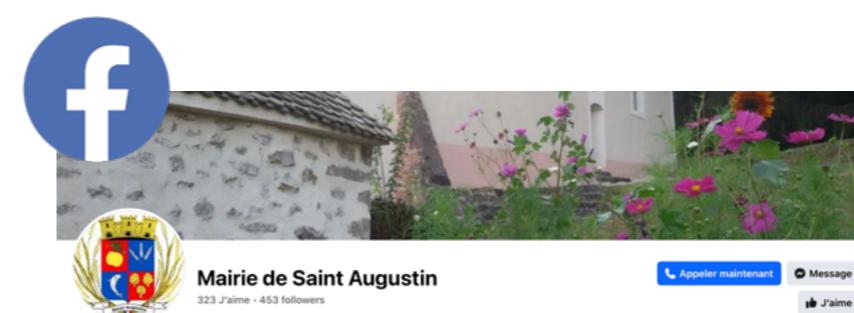


Votre mairie est ouverte :

Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au vendredi de 14h à 17h
Fermée le mercredi

Permanence des élus tous les vendredis, sans rendez-vous, de 17h00 à 19h00

6 place du 27 août
77515 Saint-Augustin
01 64 03 15 12
mairie-saintaugustin@wanadoo.fr



Rejoignez la communauté de la Mairie de Saint Augustin sur Facebook

Début 2023, nous avons lancé **notre page Facebook**. Vous êtes plus de 450 personnes à suivre nos actualités et à les partager. Si vous n'êtes pas encore abonné, vous pouvez le faire en flashant ce QR Code.
facebook.com/mairiesaintaugustin77



Agenda

Ne manquez pas les prochains événements de votre commune !

MARS 2024

Samedi 30
Carnaval - Bienvenue à l'école

AVRIL 2024

Lundi 1er
Chasse aux œufs - Mairie
Samedi 6
Loto de Printemps - Comité des fêtes
Samedi 13
Soirée dansante 70'-80'-90' Mairie

MAI 2024

Dimanche 5
Brocante de Barny - Mairie
Mercredi 8
Commémoration

JUIN 2024

Samedi 1er
Balade écolo - École de St Augustin
Samedi 1er
Fête du jeu - Comité des fêtes
Samedi 8 et Dimanche 9
Exposition de peinture - La palette des amis
Dimanche 9
Élections européennes
Samedi 15 et Dimanche 16
Jumelage des 4 St Augustin - Comité des fêtes
Mardi 18
Commémoration
Samedi 29
Fête du village & Feu d'artifice - Mairie

JUILLET 2024

Dimanche 14
Commémoration

SEPTEMBRE 2024

Samedi 1er
Forum des associations de Saint-Augustin & Mauperthuis (à Mauperthuis)
Samedi 14
Loto - Comité des fêtes
Samedi 28
Soirée «Saint-Augustin reçoit une région» - Mairie

OCTOBRE 2024

Samedi 12
Anniversaire des 80 ans de la libération de Saint-Augustin - Mairie
Samedi 19 & Dimanche 20
Fête de la pomme - Comité des fêtes

